



SNUipp/FSU
Section de Charente
Maritime

4, rue Gabriel Charlopeau
17 000 La Rochelle
Tél : 05.46.42.52.26
Mél : snu17@snuipp.fr

À

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs
et Inspectrices de l'Education Nationale

Objet : AGART

La Rochelle, le 19 janvier 2012

Mesdames, Messieurs,

Des collègues se sont de nouveau déclarés non-grévistes par mail à l'occasion de la journée d'action du 15 décembre.

Nous tenions à vous rappeler que le SNUipp/FSU 17 s'oppose à l'utilisation du logiciel Agart qu'il considère comme contraire aux libertés publiques et incite à l'utilisation des courriers électroniques individuels.

A ce titre, nous tenions à vous informer que nous avons décidé de déposer plainte à la CNIL contre ce logiciel de traitement.

Conscient de la surcharge de travail que cela constitue pour les secrétaires de vos inspections, le SNUipp/FSU 17 continuera pourtant d'appeler au boycott d'Agart pour des raisons de respect des libertés individuelles.

En cette période de répression ministérielle, le SNUipp/FSU 17 se réserve le droit de défendre les collègues concernés en les incitant à recourir au Tribunal Administratif.

En vous remerciant par avance, recevez nos salutations militantes.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de nos respectueuses salutations.

Christine GOURRIBON et Guy GRIZET,
Co secrétaires départementaux du SNUipp de Charente -Maritime